Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Nuillé-sur-Ouette - Tome III

Nuillé-sur-Ouette, c^on^ de *Montsûrs* (8 kil.) ; arrond. de *Laval* (16 kil. E.).

Anciens noms

Nivialcha (Monn. mérov.) ? — *Noviliacus,* IX^e^ s. (Act. pont. cenom., p. 67) ? — *Sanctus Martinus de Noiliaco,* 1009 (Cart. de la Couture, p. 9). — *Ecclesia de Nuilleio,* 1233 (Ibid., p. 261). — *Burgum de Nuillé,* XIII^e^ s. (Ibid., p. 221). — *Nuillé-sur-Oette,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Nullié-sur-Oueste,* 1453 (Tit. de Champagnette). — *Ecclesia de Nulleyo super Ostam,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Saint-Martin de Nuyllé,* 1501 (Lib. fund., t. II). — *Nuillé* (Carte cénom.). — *Nuillé-sur-Ouette* (Jaillot, Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Au N. du bourg, région mamelonnée, à terre argileuse avec schistes et quartzites du Silurien supérieur et du Dévonien inférieur, au milieu desquels s'intercalent des filons de diabases ; des filons de microgranulite coupent obliquement toutes ces couches. Cette partie de la commune est bordée au S. par une bande de grès dévonien à *Orthis Monnieri,* à direction N.-O. S.-E., qui passe par le bourg, et sur laquelle s'appuie une série de couches comprenant de bas en haut : des schistes dévoniens, une bande de Culm, une traînée de porphyres pétrosiliceux et de schistes silicifiés, enfin, une nouvelle bande de grès à *Orthis Monnieri* réapparaissant par faille ; cette dernière bande est surmontée par des calcaires et des schistes carbonifères. » D.-P. Œ.

Au centre d'une plaine où se fait le partage des eaux de la Mayenne et de la Sarthe, le territoire est sillonné sinueusement du N. au S. par la vallée, assez escarpée près du bourg, de l'Ouette, sortie de l'étang de la Chapelle-Rainsouin, et qui alimentait autrefois le bel étang de la Ramée. Le bourg est composé de quatre maisons, dont deux remarquables : la Besnardière (V. ce mot) et l'autre qui a conservé une grande cheminée ornée de sculptures sur bois de la Renaissance avec bustes d'homme et de femme dans des médaillons. Il est traversé par un chemin vicinal qui, par raccord aux routes de Laval au Mans et de Château-Gontier à Alençon, le relie à Vaiges (6 kil. S.-E.) ; Saint-Georges-le-Fléchard (5 kil. S.) ; Bazougers (7 kil. S.-O.) ; Soulgé-le-Bruant (3.500 m. O.) ; la Chapelle-Rainsouin (4.500 m. N.). Le tramway de Laval à Saint-Jean-sur-Erve suit la route de Laval au Mans avec halte à 1.500 m. du bourg.

Superficie, cadastrée en 1830 par M. Ferré, 947 hect. — « La moitié est en terre à seigle et à orge, l'autre moitié en landes et en taillis, dit Miroménil (1696) ; 8 métairies, 21 bordages ». — Le Paige (1777) ajoute la culture du sarrasin et celle du froment, signalée aussi au XVI^e^ s.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 12, de 1600 à 1610 ; — 20, de 1700 à 1710. — 80 feux en 1696 ; — 406 hab. en 1726 ; — 300 communiants en 1778 ; — 494 hab. en 1803 ; — 484 hab. en 1821 ; — 494 hab. en 1831 ; — 551 hab. en 1841 ; — 504 hab. en 1851 ; — 512 hab. en 1861 ; — 457 hab. en 1871 ; — 412 hab. en 1881 ; — 352 hab. en

1891 ; — 344 hab. en 1901, dont 25 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 32 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 36 fermes en 1843. En dépendent : le Bas-Rocher, 16 hab. ; la Ville-aux-Moines, 58 hab. ; la Ramée, 20 hab. ; le Point-du-Jour, 53 hab.

Bureau de poste de Soulgé-le-Bruant ; — *perception* de Bazougers.

Industrie

Des fouilles pour découvrir une mine de charbon, autorisées par arrêté préfectoral du 8 février 1820, n'eurent pas de résultat. — Fours à chaux de la Pinelaie en activité, 1840, abandonnés depuis environ cinq ans. On en comptait quatre en 1830 (Blavier).

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé au-delà de l'Ouette ; — de l'élection et du grenier à sel de Laval, du ressort judiciaire de Laval et de Sainte-Suzanne ; — du district de Laval et du canton de Soulgé en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval et du doyenné de Montsûrs.

L'*église,* dédiée à saint Martin, a sa nef du XI^{e} s. en petit appareil assez régulier, un chœur rectangulaire avec deux fenêtres en lancettes (3 m. sur 0 m. 50) au chevet qui fut sans doute reconstruit au XIII^{e} s. La chapelle de la Vierge, au midi, date du XVI^{e} s. et a une fenêtre à meneaux et ajourements de cette date et une sorte d'enfeu en face de l'autel ; celle de Saint-Pierre, symétrique, bâtie vers 1640 par Pierre Peslier, est éclairée par une fenêtre en plein cintre ; à l'autel sont une statue de saint Pierre et un tableau du crucifiement où l'on suppose les portraits de donateurs. Au maître-autel, statues de Saint Martin, de saint Michel, de saint Loup auquel on amène les petits enfants. Une belle stalle à moulures de style gothique flamboyant vient de la Ville-aux-Moines. La chaire est signée : *Fait par E. Brisseau.* La pierre aux annonces est une ancienne pierre tombale marquée d'une belle croix pattée à double nimbe, avec une petite excavation à droite.

Le curé acheta en 1678, à la foire de Guibray, pour 164 ℔, deux chapes et une chasuble « de brocatelle de véritable Turin, autrement de Venise, à fond blanc argentin, avec grandes fleurs rouges », et une bannière de « Lucoise rouge ». Il fit venir de Paris en 1699, pour 32 ℔, trois devants d'autels de « cuir à fond rouge velouté avec grandes fleurs argentées ».

Fondations anciennes : la chapelle de la Rochinette, fondée en 1499 par Jean de Brée, seigneur du Rocher, et Jeanne de Saint-Fraimbault, à la présentation du seigneur de la Villaine ; parmi les titulaires : Jean de *Couesmes,* qui démissionne et se marie, 1575 ; Gilles de *Couesmes,* 1576, † 1609 ; Brandelis de *Valory,* 1679 ; François de *Hercé,* vicaire général à Dol, 1779, 1780 ; le service fut transféré au château de la Haie par M. de Hercé ; — deux ordinaires de messes dans la chapelle Saint-Pierre, par Pierre Peslier (1641) et René P., son fils (1660) ; — messe du Saint-Sacrement, le 1er jeudi du mois, par D^{lle} Marie Duchemin, 1742.

Cure, à la présentation de l'abbé de la Couture du Mans. Le temporel, relevant de Sablé, comprenait en 1523 : « la maison presbytérale, granche, court, jardrins… contenant un journal », la courtillerie de la Ramée, chargée d'une messe par semaine, la courtillerie de la Ronce, occupée par la famille Chadaigne (V. ce nom), diverses rentes et pièces de terre. Le prieur de la Ville-aux-Moines percevait deux parts des prémices et des oblations aux fêtes annuelles.

Curés : Jean de la *Rivière,* 1453. — Jean *Jourdan,* maître ès arts, fait un accord avec le prieur de la Ville-aux-

Moines, au sujet des dîmes et des oblations, 1466. — Macé *Lemercier* rend aveu du temporel au sénéchal du Maine, 1523. — Jean de la *Coudre* permute, 1529. — Christophe de la *Barre,* curé de la Dorée, 13 août 1529. — Denis *Boutevent,* religieux de la Couture, curé commendataire, résigne, 1566. — Ambroise *Bouvery,* prieur de Téloché, 4 mai 1566, rétrocède deux mois après. — Denis *Boutevent,* 25 juillet 1566, se démet en faveur de son prédécesseur, 1569. — Ambroise *Bouvery,* 25 juillet 1569. † 1579. — Alexis *Le Tellier,* 16 décembre 1579, maintenu contre Jean Girard, chapelain de Saint-Hubert de Ravigny, démissionne, 1581. — François *Auger,* 7 juin 1581, résigne et meurt, 1582. — Gilles *Hossart,* sieur des Rouzières, fermier du prieuré de Vaiges, 28 juin 1582, maintenu contre Pierre Barbes, docteur en théologie, régent à l'université d'Angers, † 1586. — Pierre *Joly,* du diocèse de Chartres, 4 octobre 1586. — Gilles *Lemarié,* 1594, résigne, 1600, inhumé le 19 septembre 1617, dans l'église de Nuillé, bien qu'il fût alors curé de Saint-Léger et prieur de Chemeré. — Jean *Lemarié,* chapelain de Vauberger, 14 août 1600, démissionnaire, 1624, inhumé le 20 mai 1625. — François *Huillier,* de Soulgé-le-Bruant, novembre 1624. — Julien *Laigneau* se démet, 1626. — André *Chantelou,* juin 1626, inhumé le 12 avril 1660. — André *Chantelou,* neveu du précédent, demeurant à Nuillé, 3 mars 1660, en procès, 1664, avec Renée Rousseau, femme de René Lefebvre, sieur du Rosay, et son fils qui l'avaient grossièrement insulté, enterré le 5 avril 1675. — Pierre *Leduc,* gradué, 2 mai 1675, inhumé le 14 janvier 1694. — Jacques *Pellerin,* demeurant à Parné, mars 1694, résigne la même année. — César *Agin,* 16 juillet 1694, inhumé le 1er avril 1708. — Pierre *Philippe,* curé de Verouges (diocèse de Sens), 9 avril 1708, démissionne, 1709. — Guillaume *Berot,* prieur de Saint-Mathieu de Morlaix, 9 mars 1709, † avril 1715. — Gabriel *Loiseau,* vicaire de Sainte-Suzanne, maître ès arts d'Angers, 18 avril 1715, reste titulaire par accord avec Pierre Angot, † mai 1748. — René *Tireau,* vicaire de Champgeneteux, 20 mai 1748, résigne, 1773. — Augustin-Antoine *Guillot de la Motte,* vicaire d'Argentré, installé le 25 avril 1773, « honnête, faisant bien son devoir » (note de l'évêché en 1778), nommé procureur syndic de la commune, 1790, prêta avec son vicaire, le 23 janvier 1791, le serment schismatique, suivi d'une rétractation ambiguë, et se retira peu après au Mans où il mourut. Son vicaire, Laurent Hubert, du diocèse de Coutances, malgré la rétractation immédiate de son serment, administra la paroisse jusqu'au mois d'avril 1792 et fut déporté à Jersey d'où il passa en Espagne. Aucun intrus ne fut nommé à Nuillé. — Charles *Georget,* vicaire insermenté de Vaiges, 1803, † 1823. — *Hairie,* 1823-1856. — *Bastard-Razelière,* 1856, † 1863. — Joseph *Riffault,* 1863-1868. — Jules *Henry,* 1868-1876. — Théodore *Foureau,* 1876-1882. — *Jeussiaume,* 1882-1885. — François *Launay,* 1885-1901. — Henri *Cointet,* 1901.

Presbytère ancien, près de l'église.

Cimetière autour de l'église, entouré de chemins profondément ravinés, transféré en 1885, au lieu dit l'Avaury, sur la route de Soulgé.

École

École mixte tenue par une institutrice laïque.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse et le titre de fondateur de l'église appartenaient au seigneur de la Chapelle-Rainsouin et ce sont les armoiries et alliances de Nicolas Le Prestre († 1683) qu'on voit au maître-autel, écartelées au 1 trois écussons d'hermine, au 2 un sautoir cantonné de quatre roses, au 3 un chevron accompagné de trois croisettes, au 4 trois croissants montants sous un lambel, sur le tout trois chevrons accompagnés de deux besans en chef et d'une couronne en pointe, qui est Le Prestre ; le tout sommé d'une couronne de baron et supporté par deux licornes. Les seigneurs de Champagnette possédaient dès avant 1406 « la terre, fief et seigneurie de Nuillé tant en fief, justice, que domaine » qu'ils relevaient de la Chapelle-

Rainsouin par la Ramée. Le « domaine, avec hébergement, courtil, verger, étoient près du presbytère du côté de la Rivière » (1505). De temps immémorial, dit-on en 1625, les puînés de Champagnette étaient qualifiés sieurs et D[lles] de Nuillé. La vente de la métairie et fief de Nuillé, que Pierre Labbé et Pétronille de Chahanay consentent en 1622 à Pierre Peslier, sieur de la Besnardière, ne semble pas avoir été définitive.

Notes historiques

Notes historiques. — Si l'atelier monétaire mérovingien *Nivialca* appartient au *Cenomanicum,* on assure que la terminaison *ialca* pour *iacus* est particulière au Maine, — il conviendrait aussi bien aux autres localités du même nom qu'à Nuillé-sur-Ouette. Il en est de même du *Noviliacus* des *Act. pont. cenom.* — Localités de noms anciens : Lanjoron, Pailleron, le Bourgneuf, la Ville-aux-Moines, Villaine, la Villate, la Ramée, Quannette, la Régale, les Barres. — Quelques tombes en calcaire coquillier ont été trouvées au bourg où est la pompe. — Nuillé-sur-Ouette est cité fréquemment dans le cartulaire de la Couture depuis 1009, époque où l'évêque Avesgaud se désistait du droit de relief des autels de cette église déjà attribuée aux Bénédictins, et qui leur fut confirmée encore par Grégoire IX en 1233. — Les paroissiens prennent des lettres de congé des Anglais en 1433. — « Les bleds et autres fruits tendres » gèlent dans la nuit du 25 mai 1594 et ce qui avait été épargné est ravagé par la grêle, le 25 juin. — Les habitants prennent part à la manifestation contre-révolutionnaire contre Évron, le 2 avril 1792. Le sacristain, après le départ du vicaire, ondoyait les enfants, enterrait les morts, dressant du tout des actes en bonne forme religieuse.

Maires

Maires : Jean *Boisseau,* 1791, 1793. — *Guillon,* agent national, an V. — François *Yvon,* 1798. — Gabriel *Boisseau,* an VIII, démissionnaire, an XI. — Michel *Reillon,* 24 floréal an XI. — *Carré,* 1813. — Pierre-Jean *Pertué,* 9 février 1816. — Pierre *Pertué,* 1821, 1834. — *Reillon,* 1835, 1836. — *Pertué,* 1840. — Henri *Reillon,* 1847. — Jean *Reillon,* 1850-1873. — Charles *Reillon,* 1873-1878. — Michel *Rousseau,* 1878, 1879. — Charles *Reillon,* 1879-1894. — *Chatelain,* 1894.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1594. — Quelques tit. à la fab. — P. d'Amécourt, *Monn. du Cenom.,* p. 151. — *Comm. hist. de la M.,* t. I, p. 79 ; t. III, p. 149. — Tit. de Champagnette. — Cab. de la Beauluère, Chart. de la Chapelle-Rainsouin. — Arch. de la M., B. 1.135, 1.473 ; G. 55. — Arch. nat., P. 429.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *la Besnardière, le Rocher, Villaine, la Villate.*